

LA RÉGLEMENTATION DORA DÉCRYPTÉE, DE LA THÉORIE À LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE



Juridique – Fiscal – Social

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux Dirigeants d'établissements financiers, DSIs, RSSI, Directeurs des risques qui doivent intégrer la réglementation DORA au sein de leur organisation.

Aux Chefs de projet, consultants et prestataires de services qui sont en première ligne pour déployer opérationnellement les exigences DORA au sein des entreprises du secteur financier mais aussi auprès de prestataires de service ayant une clientèle d'entité financière.

A tout autres personnes souhaitant saisir l'adéquation entre la réglementation théorique et la mise en œuvre opérationnelle.

Pour obtenir quoi ?

Posséder une connaissance générale de la cybersécurité et de la résilience informatique, ainsi qu'un vernis en gestion des risques. Connaître les principes qui entourent la gestion des fournisseurs.

Quels objectifs pédagogiques ?

Comprendre la réglementation DORA en donnant les clés essentielles pour structurer une mise en conformité efficace.

Structurer de manière détaillée les cinq piliers réglementaires au sein de votre entreprise.

Anticiper et élaborer une résilience opérationnelle garantissant une gouvernance alignée sur les exigences des régulateurs.

Quelles méthodes mobilisées ?

La formation sera déroulée par un exposé pédagogique mis en contexte, enrichis par des quizz et par les échanges entre participants.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Fabrice ROSA,

Après un début de carrière au début des années 2000, Fabrice a exercé ces dernières années des fonctions de directeur de projet et de DSIs pour plusieurs banques et mutuelles d'assurance. Il intervient en tant que consultant et manager de transition auprès de directions évoluant dans les secteurs de l'assurance et de la prestation de conseil ou de services informatiques. Il est aussi l'auteur de l'ouvrage « Gérer les risques informatiques dans le secteur financier, Mettre en œuvre la réglementation DORA ».



La formation en pratique...

Quand et où ?

9 septembre 2026

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?



Introduction à la réglementation DORA

- Historique et contexte de DORA
- Les entités et prestataires concernés
- Le principe de proportionnalité
- Les sanctions

Gouvernance et de Gestion des risques IT

- La Gouvernance
- Les 3 lignes de Défense
- Le Cadre de Gestion des Risques
- Ce qui est attendu par l'ACPR & l'AMF
- La Stratégie de résilience

Gestion Des Incidents IT

- Les Exigences de la gestion des incidents
- DORA & ITIL V4
- L'incident majeur
- Positionnement & valorisation du SI
- Gestion des actifs & des processus

Tests De Résilience & Sécurité Si

- Les Objectifs des tests & de votre sécurité
- Les Exigences pour les tests de résilience
- Les tests de résilience
- La sécurité de bout en bout
- L'amélioration continue & sensibilisation
- S'intégrer dans un dispositif de partage d'informations

Gestion des risques liée à vos prestataires

- La gestion des risques liée aux prestataires IT
- Les 5 principes clés de la gestion des prestataires
- Les responsabilités et les exigences
- Cycle de vie des accords contractuels
- Les dispositions contractuelles
- La supervision des prestataires par les autorités
- Secret professionnel & protection des données avec les autorités

Retours d'expériences

- Etude auprès d'acteurs financiers
- Les lignes de coûts
- Les points d'attention
- Des cas Clients

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.